

RÉSIDENCE 2021-2024  
Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire (D.É.S.)  
Option sciences cliniques vétérinaires (#259013)

**15 JANVIER 2021 : DATE LIMITE POUR FAIRE SA DEMANDE D'ADMISSION ET LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS**

**CONCENTRATION : GESTION DE LA SANTÉ DE LA FAUNE**

**NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 1**

**DESCRIPTION :**

La résidence est un programme de 2<sup>e</sup> cycle plein temps s'échelonnant sur **3 ans** (36 mois), comprenant 108 crédits principalement sous forme de stages et conduisant à un diplôme d'études spécialisées (D.É.S.) en médecine vétérinaire. Le programme comporte une formation clinique intensive en gestion de la santé de la faune. Ce programme répond aux exigences de l'*American College of Zoological Medicine*, en ciblant l'examen de certification *Wildlife Health*. Le résident participe aux activités du Centre québécois sur la santé des animaux sauvages de la Faculté de médecine vétérinaire, centre qui offre un service d'expertise en pathologie de la faune et service clinique en santé de la faune. Des stages aux Service de médecine zoologique (Clinique des oiseaux de proie), Zoo de Granby, Aquarium du Québec et agences gouvernementales font aussi parties du programme. L'étudiant doit compléter un projet de recherche dans le domaine de la santé de la faune pour lequel il existe des possibilités de subvention. La complétion en parallèle d'un programme de M.Sc en épidémiologie est fortement recommandée. Une année d'option de *fellowship* peut être disponible après la fin du programme de D.É.S. Le résident a droit à trois (3) semaines de vacances annuelles établies en accord avec le comité conseil et le superviseur. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée à la vice-doyenne aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

**PRÉALABLES :**

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme jugé équivalent
- Avoir complété récemment un internat ou posséder une expérience équivalente
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant de débiter le programme
- Connaissance suffisante de la langue française
- Posséder un permis de conduire et résider à 20 minutes maximum en voiture de la Faculté

**DROITS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne):**

- Résidents permanents et citoyens canadiens résidant au Québec, citoyens français, citoyens belges francophones : +/- 5 000 \$ / an
- Résidents permanents et citoyens canadiens non résidant au Québec : +/- 12 000 \$ / an
- Autres nationalités : frais à confirmer – svp communiquer avec Mme Marie-Ève Bouchard [marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca](mailto:marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca)

Pour avoir de plus amples informations concernant le financement pour les étudiants étrangers (à l'exception des citoyens français et belges francophones), veuillez contacter Mme Marie-Ève Bouchard [marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca](mailto:marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca)

**RÉMUNÉRATION :**

- 24 000 \$ /première année
- 26 000 \$ /deuxième année\*
- 28 000 \$ /troisième année\*

À ces montants s'ajoutent un montant de 3,6 % pour les avantages sociaux et de 3 % pour le paiement des jours fériés.

\*La poursuite pour une deuxième et troisième année dépend de la satisfaction mutuelle du résident et de la Faculté.

Le résident dispose d'un montant total de 3 000 \$ pour participer à deux congrès dans sa spécialité au cours de ses années de formation. (montant maximal par congrès 2 000\$)

**DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME**: 14 juillet 2021 au 10 juillet 2024

**POUR POSTULER :**

Tout candidat intéressé doit compléter pour le **15 janvier 2021 au plus tard** les procédures suivantes :

- Manifester son intérêt auprès de Mme Marie-Ève Bouchard [marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca](mailto:marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca)
- Remplir la demande d'admission; <https://admission.umontreal.ca/admission/depot-de-la-demande/demande-dadmission/> (frais de 105,50 \$) et soumettre les documents suivants : une lettre d'intention, un curriculum vitæ sur lequel une photographie sera intégrée et le relevé de notes;
- Les adresses courriel de trois répondants vous seront demandées durant le processus d'admission; ils devront remplir un formulaire qui leur sera envoyé directement par l'Université de Montréal et le retourner, dûment complété, en suivant les consignes qui leur seront transmises. Aucun autre formulaire ou lettre de recommandation n'est requis;
- Tout étudiant qui a fait un stage au CHUV doit fournir son évaluation de stage avec sa demande d'admission.

**Important : indiquer la concentration choisie sur le formulaire de demande d'admission**

**LA DIVULGATION DU CHOIX DES CANDIDATS :**

Le **3 mars 2021** par téléphone et courriel. Chaque candidat aura 24 heures pour accepter l'engagement ou se désister. Si un candidat se désiste, le candidat suivant sera contacté, jusqu'à ce que tous les postes soient comblés. Ce processus peut prendre plusieurs jours. Les candidats sur la liste d'attente seront avisés par courriel et par un avis écrit. Les candidats refusés seront avisés par un avis écrit. **Le classement ne sera pas divulgué.**

**POUR INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS D'ADMISSION :**

Mme Marie-Ève Bouchard, Secrétariat aux affaires étudiantes, Faculté de médecine vétérinaire [marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca](mailto:marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca)  
Téléphones : 450 773-8521 poste 8224 ou 514 345-8521 poste 8224

**15 JANVIER 2021 : DATE LIMITE POUR FAIRE SA DEMANDE D'ADMISSION ET LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS**